



MOTION DU COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL · 16-17 MAI 2024

Nos libertés syndicales et démocratiques sont en danger

Nous ne nous taisons pas !

Kanaky / Nouvelle-Calédonie : depuis deux jours, le peuple Kanak se soulève contre une loi votée par l'assemblée nationale, dont l'objet est d'autoriser la réunion du congrès constitutionnel afin de modifier la composition du corps électoral. Cette loi, proposée par un député Renaissance, par ailleurs propriétaire terrien en Nouvelle-Calédonie et loyaliste extrémiste, reprenant toute la tradition coloniale française, vise à rendre minoritaire le peuple kanak sur la terre de ses ancêtres. Nous partageons l'indignation et la colère du peuple kanak et soutenons les revendications de son organisation syndicale USTKE pour le droit à l'autodétermination. Pour toute réponse aux manifestations, l'Etat français a décidé de déployer la troupe et de réprimer. Une désescalade est urgente. Elle passe sans attendre par le retrait du texte contesté et l'ouverture de négociations sur la base des revendications des organisations représentatives du peuple kanak partant des fondements de l'accord de Nouméa de 1998.

Palestine : le massacre de la population de Gaza se poursuit depuis maintenant 7 mois avec la complicité des grandes puissances. Alors que le gouvernement fasciste de Netanyahu poursuit sa campagne génocidaire, à l'intérieur même de l'Etat d'Israël les manifestations pour un cessez-le-feu se succèdent toutes les semaines. Dans le monde entier, par centaines de milliers, citoyen·nes, militant·es, démocrates, défenseur·ses de droits humains, syndicalistes participent toutes les semaines aux manifestations. Le mouvement d'occupation des universités américaines fait tache d'huile et a un écho exceptionnel dans les universités en France. Ces jeunes qui expriment leur indignation ont raison. Ce sont nos enfants, ils sont notre fierté. La fédération réaffirme son appel à participer massivement aux manifestations qui exigent le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt du massacre, la levée du blocus de Gaza et la fin de l'occupation.

En France, plus de 1000 syndicalistes sont inquiété·es par des décisions de « justice » portées par le pouvoir. Nous pouvons y voir là une volonté du camp d'en face de museler notre opposition syndicale reconnue parmi les travailleuses et travailleurs. A Lille, notre camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union départementale CGT des syndicats du Nord, défenseur de la cause Palestinienne a été honteusement accusé d'apologie du terrorisme et condamné à un an de prison avec sursis. La CGT a décidé de faire appel de la condamnation pour exiger la relaxe de notre camarade. Compte tenu de la gravité de la situation pour Jean-Paul, de la multiplication des attaques contre les militant·es syndicalistes, le CNF considère qu'il est urgent de convoquer une large journée de grève et de mobilisations contre cette montée de l'autoritarisme.

Les discriminations, les entraves, le non-respect des libertés syndicales sont trop nombreux dans nos collectivités... Nous apprenons qu'une camarade, qui subit du harcèlement moral et du sexisme de la part de sa collectivité, a engagé, avec son syndicat, un recours et a gagné ses procédures juridiques, mais que, malgré cela, son employeur s'entête à ne pas la réintégrer dans ses droits. Elle n'est sans doute pas la seule. Notre fédération s'étant doté d'un collectif contre les discriminations mènera un travail de recensement des situations de discriminations afin de mener toutes les actions de luttes et de défenses des camarades et de nos libertés syndicales.

Adoptée à l'unanimité